

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 février 2017

Objet : RD - Désignation temporaire des membres de la Commission consultative des services publics locaux préalablement à la création des régies de l'eau et de l'assainissement

- date de convocation le 03 février 2017
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi neuf février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 67

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoiz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Anne Routin - Sylvie Vuillemet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Hubert Marechal
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Philippe Dubonnet

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Suzanne Boucher à Lionel Mithieux - de Danièle d'Agostin à Daniel Grosjean - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Henri Dupassieux à Jean-Benoît Cerino - de Philippe Gamen à Marie Perrier - de Bernard Januel à Jérôme Esquevin - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Patrick Mignola à Marc Chauvin - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Benoît Perrotton à Philippe Bard - de Dominique Pommat à Gérard Marcucci - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 3

François Blanc - Stéphane Bochet - Claudette Levrot-Virot

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
 - à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
 - à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

Conseil communautaire du 09 février 2017

délibération n° 076-17 C

objet **RD - Désignation temporaire des membres de la Commission consultative des services publics locaux préalablement à la création des régies de l'eau et de l'assainissement**

Sylvie Koska, vice-présidente chargée de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire, rappelle que, conformément à l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, l'avis préalable de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) est obligatoire pour procéder à la création des régies de l'eau et de l'assainissement.

Dans l'attente de la composition définitive de la CCSPL et afin de recueillir son avis sur la création de ces régies, il est proposé d'en désigner les membres à titre transitoire :

NOM	Prénom	Fonction ou organisme
ABBO	Carlotta	Conseil de quartier de Hauts-de-Chambéry
BELTRAMI	Alviano	Habitant-usager de La Motte-Servolex
CALLEWAERT	Denis	Commune de La Motte-Servolex
FACHINGER	Martine	Habitant-usager de Chambéry
FRESSOZ	Jean-Pierre	Conseiller délégué de Chambéry métropole – Cœur des Bauges, chargé de l'eau, de l'assainissement, de l'agriculture et de la forêt pour le territoire des Bauges
GODDARD	Danièle	Habitant-usager de Barberaz
GURET	Henri	Habitant-usager de Barberaz
INFANTI	Flavio	Conseil de quartier de Bissy
JACQUEMIN	Dominique	Habitant-usager de Saint-Jeoire-Prieuré
KOSKA	Sylvie	Vice-présidente de Chambéry métropole – Cœur des Bauges chargée de la concertation citoyenne, des relations avec les usagers et de l'économie sociale et solidaire, présidente de la CCSPL
LAFARGUE	Michel	Habitant-usager de Chambéry
MANIPOUD	Anne	Commune de Bassens
MARIE	Jean-Pierre	Conseil de quartier du Laurier
MARTINET	Luc	Habitant-usager de Vimines
MATHIEU	René	Habitant-usager de Chambéry
OUTIN	Jonathan	Conseil de quartier du Laurier
OUVRIER-BUFFET	Roland	Conseil de quartier du centre-ville
PEUTOT	Yves	Habitant-usager de Chambéry
PEYSSONNERIE	Marcel	Habitant-usager de Chambéry

PILLET	Georges	Habitant-usager de Saint-Cassin
REUSA	Pierre	Chapiteau Théâtre Compagnie
SUAVET	Jean-Claude	Habitant-usager de Chambéry
VENTURINI	Jean-Maurice	Vice-président de Chambéry métropole – Cœur des Bauges chargé de l'eau et de l'assainissement
VIAND	Michel	Habitant-usager de Chambéry
VIAND	Patrick	Habitant-usager de Barby

Vu l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : décide de ne pas recourir au scrutin secret,

Article 2 : convient que la Commission consultative des services publics locaux sera composée dans la configuration provisoire définie ci-dessus afin de recueillir son avis sur la création de la régie de l'eau et de l'assainissement.

le président,
Xavier Dullin